

Commission Départementale de football

10, Bd Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS

Tél. : 05.34.36.12.40

Site Internet : www.fsgt31.fr

accueil@31.fsgt.fr



20 décembre 2022

N°17

L'adversaire et l'arbitre
sont les partenaires
qui nous font progresser

SOMMAIRE

- Réunion de la Commission,
- Pense-bête,
- Information licences,
- Résultats Semaine 50,
- Sportivité Semaine 50,
- Sanctions,
- Litige,
- Arbitrage,
- Coupe de la Haute-Garonne Henri Crespin,
- Durée des rencontres - Rappel règlement pour matchs de coupe à élimination directe,
- Sélection Haute-Garonne,
- Infos Coupe Delaune - Classement final Poule unique,
- Rectificatifs calendrier,
- Calendrier Semaines 1 à 3,
- Fiche inscription Sélection 31,

JOYEUX NOEL

SAISON 2022 - 2023

OFFICIEL DU FOOTBALL

Partenaire de la F.S.G.T. 31



François Martinez
0622217056
diego-sport@orange.fr
CLUBS et COLLECTIVITES

461 chemin de brial
82710 BRESSOLS

DIEGO SPORT

REUNION DE LA COMMISSION

Lundi 19 décembre 2022.

Présents : Pierre-Jean BERNARD, Bruno CADART, Francis LACOMME, Marcel MARTINS et René SILHOL.

PENSE BETE

❶ **FORMALITES POUR ACCEDER AU SITE FGST 31**

① Nom du site : fsgt31.fr

② Pour accéder au bulletin : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 BULLETINS

③ Pour accéder au mémento : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 MEMENTO

④ Pour accéder aux classements : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 CLASSEMENTS

⑤ Pour accéder aux calendriers : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 CALENDRIERS

⑥ Pour accéder au règlement intérieur : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 REGLEMENT INTERIEUR

❷ **DEMANDE DE LICENCE**

Si vous n'avez pas de fiche de demande de licence, vous avez la possibilité de la télécharger en format pdf, sur notre site :

- ① www.fsgt31.fr,
- ② Football à 11,
- ③ Actualités,
- ④ Demande de licence.

❸ **DECLARATION D'ACCIDENT**

Il vous est possible de télécharger directement une déclaration d'accident, sur le site de l'assurance. Ainsi vous ne perdrez pas de temps s'il vous arrive une blessure.

- ① site : <http://www.mutuelle-des-sportifs.com>
- ② onglet : « en cas d'accident ».
- ③ télécharger le document en format pdf.

❹ **TARIFS**

🔊 Tarifs des licences :

Adulte avec assurance : **39.70 €**

Jeune avec assurance (né en 2005 à 2009) : **33.20 €**

Voir ci-dessous la liste des **documents à fournir à la commission** pour toute demande de licences :

Dossier complet pour une nouvelle licence = Création du lot de licences sur le site + Impression et fourniture du bordereau du lot saisi + Bordereau de commande licences + Carton blanc avec photo joueur et photocopie de la pièce d'identité collée au dos du carton + **Paiement chèque ou virement bancaire (joindre avis de virement)**

Dossier complet pour un renouvellement licence = Création du lot de licences sur le site + Impression et fourniture du bordereau du lot saisi + Bordereau de commande licences + **Paiement chèque ou virement bancaire (joindre avis de virement)**

La qualification des joueurs est immédiate, à la seule condition que le dossier fourni à la commission soit COMPLET (suivant documents demandés ci-dessus). La date de réception du dossier prise en compte est celle du cachet de la poste si envoi postal, ou celle du dépôt à la commission.

Pour tout dossier INCOMPLET, la licence ne sera pas délivrée et le joueur ne sera pas qualifié.

Rectificatif : Les dépôts et les retraits de licences ne pourront se faire que **le lundi après-midi entre 15h30 et 19h30**, jours et heures de présence des membres de la commission football.

En dehors de ce jour et de ces heures, vos dossiers seront à déposer auprès de l'accueil du comité en respectant les horaires d'ouverture.

Sans le respect de ces consignes, vous prenez le risque que **vos (vos) joueur(s) ne soit(ent) pas qualifié(s)**.

🔊 Tarifs d'arbitrage à régler impérativement avant le match :

Indemnité d'arbitrage : **8.00 €**

Indemnité de déplacement : **38.00 €**

Soit un total de **46.00 €** à régler pour moitié **soit 23.00 € par équipe** (ou **46.00 € par équipe** pour les rencontres où y a deux arbitres).

⑤ LICENCIÉS D'UNE AUTRE DISCIPLINE

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans un **autre club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession **l'autorisation du club d'appartenance + Carton blanc** (avec photo joueur et photocopie de la pièce d'identité collée au dos du carton)

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans le **même club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession le **carton blanc**.

Important : Un licencié **ne peut pratiquer** dans un autre club une discipline existante dans le sien.

⑥ PARTICIPATION FOOT A SEPT- FOOT A ONZE

Précision concernant la participation des joueurs de "Foot à 7" et "Foot à 11" dans ces deux disciplines :

Une des deux disciplines peut utiliser lors d'une rencontre, **¼ des joueurs** inscrits sur la feuille de match appartenant à l'autre discipline.

Soit :

3 joueurs de Foot à 11 peuvent être utilisés dans l'équipe de Foot à 7

4 joueurs de Foot à 7 peuvent être utilisés dans l'équipe de Foot à 11

D'autre part, en respectant le délai de 48 heures, un joueur peut jouer à 11 et à 7 la même semaine.

⑦ COULEUR FEUILLES DE MATCH

Nous rappelons à toutes fins utiles d'utiliser les feuilles de **COULEUR VERTE** pour la Coupe A. DELAUNE, les feuilles de **COULEUR JAUNE** pour la Coupe OCCITANE et les feuilles de **COULEUR BLANCHE** pour le Championnat.

⑧ REDACTION FEUILLES DE MATCH

Nous rappelons de nouveau que les noms des joueurs doivent être inscrits en MAJUSCULES, qu'aucun joueur ne doit être raturé (marqué non joué par l'arbitre) et que les feuilles de match qui sont auto-carbonées doivent être dépliées afin que des inscriptions gênantes n'apparaissent sur le double.

La transgression à ces règles entraînera automatiquement une amende pour le club fautif.

D'autre part, les feuilles de match bien remplies facilitent le travail de la Commission. Aussi, remplissez-les scrupuleusement.

⑨ CONTROLE FEUILLES DE MATCH

Toutes les feuilles de match sont contrôlées automatiquement par la Commission, même en absence de réclamation.

Alors soyez vigilants lorsque vous formez vos équipes, afin d'éviter tout litige éventuel.

⑩ CONTROLE SYSTEMATIQUE DES LICENCES ET DEBUT DES RENCONTRES

Nous vous rappelons que, comme les saisons précédentes, un **contrôle systématique des licences** sera effectué par l'arbitre à chaque rencontre.

D'autre part, " **une rencontre devra impérativement débuter au plus tard, un quart d'heure après l'horaire désigné sur le bulletin, toutes les vérifications d'usage ayant été effectuées. L'équipe n'étant pas prête sera déclarée forfait** ".

Si pour une rencontre fixée à 19h45 par exemple, l'arbitre n'est pas en mesure d'avoir terminé la vérification des licences pour commencer la rencontre à 20h00 dernière limite, alors l'équipe qui n'est pas prête sera déclarée " **Forfait** ".

Il en va de même si aucune des deux équipes n'est prête à 20h00.

Alors prenez vos dispositions pour éviter tout litige.

① ① QUALIFICATIONS JOUEURS

Si le jour de la rencontre, un joueur n'a pas sa licence (bien que déposée à la Commission), il doit **OBLIGATOIREMENT se munir d'une pièce d'identité**, ou être en possession de **sa licence de la saison dernière**, sinon il ne pourra pas participer à la rencontre.

Alors, prévenez vos joueurs.

ATTENTION : Pour la **pièce d'identité** seule l'original ou la photocopie sera **accepté** (celle-ci devra être bien lisible).

Celle présentée en version numérique sur téléphone portable ou sur tablette sera **refusée**

① ② CERTIFICATS MEDICAUX

Les responsables de clubs doivent gérer la conformité de ces certificats vis à vis de la nouvelle législation.

Il est donc primordial que chaque joueur soit à jour avant que son dirigeant le laisse pratiquer sur un terrain, car dans le cas contraire, c'est sa responsabilité qu'il engage.

① ③ REPORT DE MATCH

Pour un **report de match**, vous devez le demander **au plus tard avant le vendredi midi suivant la 1^{ère} programmation sur le bulletin**. Sinon pas de possibilité de report.

Si cette demande a été faite par "**courrier électronique**", **la demande doit comporter la signature manuscrite et lisible, et être scannée et envoyée en pièce jointe**. La demande ORIGINALE, obligatoirement signée par le président du club devra être confirmée dans les 48 heures à la commission.

① ④ EQUIPEMENTS DES EQUIPES

🔊 RESPECT DES COULEURS :

Sur la feuille d'engagement, vous nous avez fait connaître les deux couleurs de maillots que nous avons retranscrites dans le Mémento. Ce sont les couleurs avec lesquelles vous devez obligatoirement jouer lorsque vous êtes "visiteurs".

ART 14-A : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS

Les Clubs doivent jouer sous les couleurs qu'ils ont déclarées à la Commission. Si les deux équipes en présence jouent sous des couleurs semblables ou pouvant amener une confusion :

- le **Club recevant** doit changer les siennes, sous peine de match perdu si aucune entente n'est trouvée entre les deux équipes,

🔊 LES BALLONS :

Des problèmes survenus lors de certaines rencontres les saisons passées nous font vous rappeler ce point de règlement. Soyez-y très attentifs :

ART 14-D : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS

Les ballons sont fournis, **sous peine de la perte du match**, par le club recevant et en nombre suffisant pour permettre à l'arbitre de mener la rencontre à son terme. Sur terrain neutre, chaque équipe devra présenter, avant le match, un ballon en parfait état. L'organisateur est tenu de fournir le nombre de ballons nécessaires au bon déroulement de la rencontre.

Alors prenez vos précautions pour éviter tout nouveau problème.

INFORMATION LICENCES

PRECISION IMPORTANTE AU SUJET DU CARTON LICENCE : C'EST LA CARTE DE GAUCHE QUI DOIT ETRE RAPPORTEE POUR ETRE VALIDEE. LA CARTE « EXEMPLAIRE ADHERENT » EST DESTINEE A UNE AUTRE PRATIQUE SI BESOIN.

Les photos utilisées ne doivent pas être récupérées sur la licence des saisons précédentes, sous peine de licence refusée.



A compter de la **DATE DE DISPONIBILITE DE VOS CARTONS LICENCES** à la commission (suivant parution Bulletin) vous disposerez d'un **DELAÏ DE UN MOIS ET DEMI (1.5) AU MAXIMUM (SOIT 6 SEMAINES)** pour effectuer à votre convenance, toutes les démarches nécessaires (Retrait des cartons licences - Retour des licences à valider & Retrait des licences validées par commission) Passé cette date, les joueurs concernés par des **LICENCES NON VALIDEES** seront **AUTOMATIQUEMENT DISQUALIFIES** et ne pourront plus **PARTICIPER** aux rencontres de leurs équipes sous peine de **SANCTIONS** (match perdu pour le club)



DOSSIERS INCOMPLETS POUR QUALIFICATION JOUEURS



POUR REGULARISATION DOSSIER

MECAPROTEC FC	Photo non conforme sur licence du joueur MOKPELI BIONLI Mokoyamkom (Joueur disqualifié à compter du 02/01/2023)
O. TOULOUSE	Manque Photo sur carton blanc du joueur BENNAÏ Malik (Joueur disqualifié à compter du 02/01/2023)



SUIVI ETAT DES LICENCES CLUBS

CLUBS	DATE DISPONIBILITE CARTONS LICENCES (NOMBRE)	DATE RETRAIT CARTONS LICENCES (NOMBRE)	DATE RETOUR LICENCES A VALIDER (NOMBRE)	DATE RETRAIT LICENCES VALIDEES PAR COMMISSION	DISQUALIFICATION JOUEURS A COMPTER DU

FC BALEC	12/12 (1)	19/12 (1)			30/01
AS DRT	10/10 (1)	10/10 (1)			21/11
	31/10 (4)	07/11 (4)			12/12
	14/11 (3)	29/11 (3)			02/01
DYNAMO FC	14/11 (1)	29/11 (1)	09/12 (1)	12/12 (1)	02/01
AS EVOTEC	28/11 (4)	28/11 (4)			16/01
FORZA VIOLA FC	24/10 (1)	29/11 (1)	08/12 (1)	12/12 (1)	05/12
	31/10 (1)	29/11 (1)	08/12 (1)	12/12 (1)	12/12
	07/11 (1)	29/11 (1)	08/12 (1)	12/12 (1)	19/12
ASFP LUSITANOS	06/10 (2)	06/10 (2)			21/11
	17/10 (1)	17/10 (1)			28/11
	07/11 (1)	28/11 (1)			19/12
AGATE FC	10/10 (4)	11/10 (4)			21/11
	24/10 (1)	04/11 (1)			05/12
	07/11 (1)	16/11 (1)			19/12
	21/11 (2)	28/11 (2)			09/01
GRINTA US	07/11 (2)	15/11 (2)	28/11 (2)	28/11 (2)	19/12
INTERNAT FC	31/10 (1)	18/11 (1)	19/12 (1)	19/12 (1)	12/12
	21/11 (1)	07/12 (1)	12/12 (1)	12/12 (1)	09/01
	03/01 (1)				13/02
IO TEAM	10/10 (2)	10/10 (2)	30/11 (2)	05/12 (2)	21/11
	10/10 (2)	10/10 (2)			21/11
AS MATRA	09/12 (1)	09/12 (1)	09/12 (1)	12/12 (1)	30/01
MECAPROTEC FC	17/10 (1)	14/11 (1)	28/11 (1)	28/11 (1)	28/11
	21/11 (1)	29/11 (1)			09/01
NIMBA OT	26/09 (2)	26/09 (2)			07/11
	10/10 (2)	07/11 (2)			21/11
RCLSP	26/09 (1)	17/10 (1)			07/11
SAINT ALBAN	26/09 (1)	03/10 (1)			07/11
SOPRA STERIA FOOT	12/12 (2)	12/12 (2)			30/01
O. TOULOUSE	21/11 (2)	15/12 (2)			09/01
	03/01 (1)				13/02
TOULOUSE SA	26/09 (1)	10/10 (1)			07/11

16/09 (21)	Cartons Licences disponibles / Retirés / Licences à ramener pour Validation / Licences validés par Commission et non retirés par club
16/09 (21)	Licences validées par Commission et récupérées par club
16/09 (21)	Avertissement => délai restant inférieur à 2 semaines avant disqualification Joueurs
31/10	Date limite pour Traitement complet du dossier
31/10	Date de disqualification du (des) joueur(s)



DISQUALIFICATIONS JOUEURS (Licences **NON VALIDEES** par la Commission dans le délai imparti)

CLUBS	NOM du (des) JOUEUR(S)	N° LICENCE	DATE DISQUALIFICATION
AS DRT	KEREVEL Michel	131660	A compter du 21/11/2022
	GRANENA Fabrice MOUILLERAC Florent RINALDI Cyril TURPIN Sylvain	695573 969566 969564 339957	A compter du 12/12/2022
	GLOWACKA Jean Philippe GOURDIN Eddy SOUBIELLE Jérôme	261662 976324 55501519	A compter du 02/01/2023
	DE ARAUJO CARNEIRO Martinho RODRIGUES GOMES DE OLIVEIRA Vitor Gabriel	656504 880980	A compter du 21/11/2022
ASFP LUSITANOS	AGUIAR VIEIRA Géovane	921419	A compter du 28/11/2022
	RIBEIRO LOPES Tiago Alexandre	675515	A compter du 19/12/2022
	MBAKA JORMAN JUNIOR Dalvane MONBO MBINA Ervan TSAGUE IKOULA JUNIOR Smith NDOMBI BISSIELO Alphonse Rudy Bérence	911522 903867 888896 958032	A compter du 21/11/2022
AGATE FC	BOUSSOUGOU NZENGUE Hanse Darlyn	681796	A compter du 05/12/2022
	ANGO BIVIGOU Samy Marvin	903873	A compter du 19/12/2022
	MESTRE Kévin RANTOSON Andoniaina	55542981 682674	A compter du 21/11/2022
IO TEAM	MOKPELI BIONLI Mokoyamkom	898192	A compter du 02/01/2023
MECAPROTEC FC	BALDE Boubacar NABE ABOUBACAR Sidiki	810002 902734	A compter du 07/11/2022
	KEITA WAZIR Deen SOUMAH Mamoudou	906392 810003	A compter du 21/11/2022
	RCLSP	ROSSIGNOL Pierre	951792
SAINT ALBAN	DAUNIS Nicolas	656627	A compter du 07/11/2022
O. TOULOUSE	BENNAÏ Malik	979486	A compter du 02/01/2023
TOULOUSE SA	NDIR PAPA Ibrahima	55620482	A compter du 07/11/2022

si explications nécessaires contacter **Marcel MARTINS** à la commission

RESULTATS

SEMAINE 50 DU 12/12/2022 AU 16/12/2022

RATTRAPAGE - Coupe OCCITANE

Poule A - Tour 5 :(remis du 25/11/22)

SHADOCKS DE SEILH		Annulé		ASCA	
-------------------	--	---------------	--	------	--

Poule B - Tour 5 :(remis du 25/11/22)

VIEILLES CANAILLES	1	-	1	ATHLETICO TOLOSA A
--------------------	---	---	---	--------------------

Poule C - Tour 5 :(remis du 21/11/22)

TOULOUSE SA		Remis		GRINTA US 
-------------	--	--------------	--	---

Poule D - Tour 5 :(remis du 21/11/22)


USA FOOT	1	-	0	IO TEAM
AS MATRA	1	-	3	AS DRT

Poule E - Tour 5 :(remis du 25/11/22)


O. TOULOUSE	0	-	3	SOPRA STERIA FOOT
-------------	---	---	---	-------------------

RATTRAPAGE - CHAMPIONNAT

Division : Excellence - Journée 6 aller








FC CANTOU'LOUSAIN		Remis		PASPORT 
MECAPROTEC FC	3	-	0	AJ SAINT EXUPERY F

Division : Honneur - Journée 5 aller (remis du 28/11/22)

NIMBA OT		Remis		TOLOSA DUCKS 
MISTRAL P.L.	0	-	5	ASFP LUSITANOS

Division : Promotion - Journée 4 aller (remis du 14/11/22)

SB SPORT FC		-		INTERNAT FC 
-------------	--	---	--	---

Non communication téléphonique du résultat		Feuille de match non parvenue	
Forfait	F	Litige	
Terrain impraticable		Panne d'éclairage	
Décision Commission		Demande club	

Feuille de match non parvenue dans les délais ➡ match perdu par pénalité (0 point, 0 but pour, 3 contre) :

SPORTIVITE SEMAINE 50

UNE sortie temporaire, **TROIS** avertissements et **UN** rouge (pour double sanction) pour **6** rencontres arbitrées.

SANCTIONS

Rencontre MISTRAL PL / ASFP LUSITANOS du 12/12/2022 - Honneur - Journée 5 aller :

Pour " **JEU DANGEREUX** "

- **AVERTISSEMENT** -

Soit 2 (deux) avertissements au cours de la saison, récidive du 05/12/22 (ART 32 - §B - f),

PEREIRA Edmario, licence n°872950, (ASFP LUSITANOS)

- **Un (1) match de suspension ferme à compter du 02/01/2023.**

LITIGE

Rencontre SB SPORT FC / INTERNAT FC du 12/12/2022 - Promotion - Journée 4 aller :

Suite à la réception du rapport de l'arbitre de la rencontre, lecture de celui-ci, et dans l'attente des rapports complémentaires demandés, la sous commission décide :

MINA Mehdi, licence n°55600189, (SB SPORT FC)

- **Suspendu jusqu'à réception de son rapport et traitement par la commission.**

ARBITRAGE

Les cours d'arbitrage reprendront à compter de la mi-janvier (date à préciser).
Si vous avez des candidats à présenter, **pensez à les inscrire au plus vite.**

COUPE DE LA HAUTE-GARONNE – HENRI CRESPIN

Nous avons envoyé les feuilles de matchs de **COULEUR ROSE** aux clubs recevants,
NE LES EGAREZ PAS.

PALMARES DE LA COUPE DE LA HAUTE-GARONNE-HENRI CRESPIAN :

2003 = FONBEAUZARD FC
2004 = USEMA COLOMIERS
2005 = AS CNRS
2006 = USR 2000
2007 = AS LOGIDIS-PLAISANCE
2008 = AS CNRS
2009 = USEMA COLOMIERS
2010 = AS CNRS
2011 = AJ SAINT-EXUPERY
2012 = USEMA COLOMIERS
2013 = AS LOGIDIS
2014 = AS LOGIDIS
2015 = AS LOGIDIS
2016 = LES SHADOCKS DE SEILH
2017 = ASEAT
2018 = MECAPROTEC FC
2019 = AS SAINT-LOUP-CAMMAS
2022 = PASPORT

DUREE DES RENCONTRES - RAPPEL REGLEMENT POUR MATCHS DE COUPE A ELIMINATION DIRECTE

Les 1^{er} matchs avec élimination directe démarrant semaine 01 par la Coupe Haute-Garonne Henri CRESPIE, afin d'éviter tout litige, nous rappelons ci-dessous aux **Arbitres et Dirigeants de clubs** le règlement à appliquer :

DUREE DES RENCONTRES

Deux périodes de 45 mn sans prolongations. En cas d'égalité, les équipes sont départagées par l'épreuve des tirs au but. (Série de 5 tirs aux buts, ensuite tirs éliminatoires à égalité de tirs)

Pour les matchs en soirée, il n'est pas toujours possible de jouer 2x45 minutes car l'éclairage du terrain peut cesser avant la fin du temps réglementaire. Il faut aussi tenir compte de l'éventualité d'une séance de tirs au but.

Voici donc les adaptations spécifiques pour ces matchs en soirée :

- S'il n'y a pas d'heure prévue d'extinction des lumières sur le terrain, le match se poursuit jusqu'à la fin du temps réglementaire, éventuellement suivi de la séance de tirs au but.
- Sur les terrains où la lumière s'éteint à une heure prévue, l'(les) arbitre(s) font jouer une première période de 45 minutes, puis ils arrêtent la seconde période 20 minutes avant l'heure prévue d'extinction des lumières.

A ce moment là, si le score est nul, il y a une séance de tirs au but avant l'extinction des lumières.

Si le score n'est pas nul, le match est terminé et l'(les) arbitre(s) inscrit (vent) le score sur la feuille de match.

Joueurs qualifiés pour les tirs au buts :

Tous les joueurs inscrits sur la feuille de match et non exclus définitivement par un carton rouge sur la rencontre, peuvent participer à la séance de tirs au but.

SELECTION HAUTE-GARONNE

Cette saison, nous reconduisons la Sélection départementale de football FSGT 31. Nous allons donc commencer les matchs de présélection fin Janvier - début Février 2023. La détection des nouveaux joueurs qui vont intégrer cette Sélection déjà en place commence dès à présent.

Nous attendons le retour de la fiche d'inscription que vous trouverez en fin de ce bulletin et ceci avant le **02 Janvier 2023**.

Dirigeants, nous comptons absolument sur vous pour en parler à vos joueurs, c'est une expérience humaine formidable pour eux.

Nous vous demandons donc de bien vouloir nous confirmer votre liste de joueurs le plus rapidement possible en retournant l'imprimé correctement complété à la Commission.

(A ce jour seulement **4 clubs ont répondu** => ASC CNES, FC CANTOU'LOUSAIN, USEMA COLOMIERS & AJ SAINT EXUPERY)

Une détection sera aussi réalisée par l'intermédiaire des arbitres et des membres du bureau.

Nous nous engageons à contacter directement tous les joueurs qui auront répondu favorablement.

INFOS COUPE A.DELAUNE

CLASSEMENT FINAL POULE UNIQUE

Nous rappelons aux clubs qualifiés pour 1/32^{ème} de Finale de la phase nationale, que leurs joueurs doivent être qualifiés au plus tard le 30/11/2022 et qu'ils doivent présenter en plus de leur licence validée, une pièce d'identité originale ou photocopie bien lisible, avant le match (version numérique sur téléphone portable ou tablette refusée).

Le tirage au sort des 1/32èmes (appelé "cadrage sud" par la commission fédérale) a eu lieu le Jeudi 15 Décembre au siège de la Fédération à Pantin. Les rencontres concernant nos clubs du comité 31 sont les suivantes :

Match C1 : FC GARLABAN PROVENCE (13) c AJ SAINT EXUPERY

Match C3 : SAINT ALBAN c QNFC (13)

Match C5 : FC POTO c FC CANTOU'LOUSAIN

Vous recevrez directement de Pantin les feuilles de match.

Les rencontres se dérouleront les 07 & 08 janvier 2023.

CLASSEMENT FINAL DE LA POULE UNIQUE

POULE UNIQUE												
	EQUIPES	PTS	J	G	N	P	Pé	F	Pé(FNP)	BP	BC	DIF
1 ^{er}	FC CANTOU'LOUSAIN	16	6	5	0	1	0	0	0	25	9	+16
2 ^{ème}	FC POTO	15	6	4	1	1	0	0	0	16	6	+10
3 ^{ème}	SAINT ALBAN	13	6	3	2	0	0	1	0	10	7	+3
4 ^{ème}	AJ SAINT EXUPERY	13	6	3	1	2	0	0	0	15	12	+3
5 ^{ème}	PASPORT	12	6	2	2	2	0	0	0	12	8	+4
6 ^{ème}	ASFP LUSITANOS	8	6	1	0	5	0	0	0	10	26	-16
7 ^{ème}	FORZA VIOLA FC	5	6	0	0	5	0	0	1	3	24	-21

SAINT ALBAN / AJ SAINT EXUPERY : 3-1

Clubs qualifiés (4 suivant quotas attribués par la CFA au comité 31) :

FC CANTOU'LOUSAIN, FC POTO, SAINT ALBAN & AJ SAINT EXUPERY

RECTIFICATIFS CALENDRIER

SEMAINE 01 DU 02/01/2023 AU 07/01/2023

Coupe de la HAUTE-GARONNE - Henri CRESPIN : Tour 1

MECAPROTEC FC	FC POTO (F7)	Voir feuille des rencontres de ce bulletin
ASEAT	AGATE FC	Voir feuille des rencontres de ce bulletin
FC POTO	SHADOCKS DE SEILH	Voir feuille des rencontres de ce bulletin
ASFP LUSITANOS	NEW TEAM	Voir feuille des rencontres de ce bulletin
FC CANTOU'LOUSAIN	AS MATRA	Voir feuille des rencontres de ce bulletin
ASC CNES	GRINTA US	Voir feuille des rencontres de ce bulletin
US AERO FOOT	FC BALEC	Voir feuille des rencontres de ce bulletin

SEMAINE 02 DU 09/01/2023 AU 13/01/2023

Division : Excellence - Journée 7 aller

FC POTO	ASEAT	Voir feuille des rencontres de ce bulletin
AJ SAINT EXUPERY	FC CANTOU'LOUSAIN	Voir feuille des rencontres de ce bulletin

Division : Promotion Excellence - Journée 7 aller

DYNAMO FC	SHADOCKS DE SEILH	Voir feuille des rencontres de ce bulletin
-----------	-------------------	--

CALENDRIER

Une petite précision concernant la programmation des rencontres : lorsqu'une rencontre est marquée " **A définir** " sur le bulletin, cela signifie que nous sommes en attente de terrain de la part de la mairie, mais que le match se déroulera bien la semaine concernée. Alors prévenez vos joueurs afin d'éviter quelques " loupés ".



Adresse terrain utilisé par les clubs :

ASFP LUSITANOS : Castelginest : 4 rue du docteur Matéo

SAINT ALBAN : St Alban : Stade Faure - rue de Salgareda

ASCA : Beaupuy : Chemin du stade

RCLSP : Roques sur Garonne : Chemin du stade

FC CANTOU'LOUSAIN : Foot UT3 Paul Sabatier Toulouse : 118 Route de Narbonne

GRINTA US : Baziège : Chemin de la Plaine d'Amont

INTERNAT FC : Fenouillet : Complexe sportif du Ramier - Rue de la plage

TREVE DU 22/12/2022 AU 01/01/2023

SEMAINE 01 DU 02/01/2023 AU 07/01/2023

Coupe de la HAUTE-GARONNE - Henri CRESPIEN : Tour 1

MECAPROTEC FC	FC POTO (F7)	Remis		
ASCA	VIEILLES CANAILLES	Beaupuy Hb	Me 04/01	20h15
TOLOSA DUCKS	SB SPORTS FC	A définir		
ASEAT	AGATE FC	Barran Hb.	Ma 03/01	19h45
BOCAAZDA (F7)	INTERNAT FC	Argoulets St	Je 05/01	19h45
AS CNRS (F7)	NIMBA OT	Blagnac Baradels Syn	Ma 03/01	20h45
DYNAMO FC	BELLA BARBARIANS (F7)	Barran Hb.	Ve 06/01	19h45
AJ SAINT EXUPERY	O. TOULOUSE	Lardenne Synthé	Me 04/01	19h45
ALTRAN FOOT	MISTRAL PL	Blagnac Baradels Syn	Je 05/01	21h00
USEMA COLOMIERS	ATHLETICO TOLOSA B	Capitany Synthé	Me 04/01	20h00
IO TEAM	TOULOUSE SA	Sordelo St	Je 05/01	19h45
SAINT-ALBAN	AS DRT	St Alban Faure Hb	Lu 02/01	20h30
FC POTO	SHADOCKS DE SEILH	Remis		
ASFP LUSITANOS	NEW TEAM	Castelginest Hb	Je 05/01	20h30
FC CANTOU'LOUSAIN	AS MATRA	Remis		
ASC CNES	GRINTA US	Struxiano Synthé	Me 04/01	19h45
US AERO FOOT	FC BALEC	Remis		
ATHLETICO TOLOSA A	FORZA VIOLA FC	Stadium n°4 Synthé	Je 05/01	20h15
SOPRA STERIA FOOT	RCLSP	Sordelo St	Me 04/01	19h45

Exempt : PASPORT

Coupe de France Auguste Delaune : Cadrage Sud

FC GARLABAN PR.(13)	AJ SAINT-EXUPERY	Marseille - Aubagne	Sa 07/01	
SAINT-ALBAN	QNFC (13)	Saint-Alban	Sa 07/01	
FC POTO	FC CANTOU'LOUSAIN	Lardenne Synthé	Ve 06/01	20h00

SEMAINE 02 DU 09/01/2023 AU 13/01/2023

Division : Excellence - Journée 7 aller

FC POTO	ASEAT	Remis		
AJ SAINT EXUPERY	FC CANTOU'LOUSAIN	Remis		
ASC CNES	ATHLETICO TOLOSA B	Sordelo St	Je 12/01	19h45
PASPORT	MECAPROTEC FC	Muret Auriol Synthé	Lu 09/01	20h00

Exempt : USEMA COLOMIERS

Division : Promotion Excellence - Journée 7 aller

ATHLETICO TOLOSA A	FORZA VIOLA FC	Stadium n°4 Synthé	Je 12/01	20h15
DYNAMO FC	SHADOCKS DE SEILH	Remis		
ALTRAN FOOT	O. TOULOUSE	Blagn. Baradels Sy.	Je 12/01	21h00
TOULOUSE SA	US AERO FOOT	Barran Hb.	Ve 13/01	19h45

Exempt : AGATE FC

Division : Honneur - Journée 7 aller

MISTRAL PL	FC BALEC	La Ramée St	Lu 09/01	19h45
SAINT ALBAN	IO TEAM	St Alban Faure Hb	Lu 09/01	20h30
NIMBA OT	ASFP LUSITANOS	Castelginest Hb	Lu 09/01	20h30
TOLOSA DUCKS	GRINTA US	Lardenne Synthé	Me 11/01	19h45

Exempt : AS MATRA

ATTENTION : AS MATRA joue un match de rattrapage

Division : Promotion - Journée 7 aller

ASCA	RCLSP	Beaupuy Hb	Me	11/01	20h15
VIEILLES CANAILLES	AS EVOTEC	M. Cerdan St	Lu	09/01	19h45
AS DRT	SOPRA STERIA FOOT	Argoulets St	Je	12/01	19h45
NEW TEAM	INTERNAT FC	Fenouillet Hb	Lu	09/01	20h00

Exempt : SB SPORT FC

RATTRAPAGE

Coupe de la HAUTE-GARONNE - Henri CRESPIE : Tour 1 (remis du 06/01/23)

FC POTO	SHADOCKS DE SEILH	Lardenne Synthé	Ve	13/01	20h00
FC CANTOU'LOUSAIN	AS MATRA	UT3 Paul Sabatier Hb	Ve	13/01	19h45

SEMAINE 03 DU 16/01/2023 AU 20/01/2023

Division : Excellence - Journée 8 aller

FC POTO	AJ SAINT EXUPERY	Lardenne Synthé	Me	18/01	19h45
ATHLETICO TOLOSA B	FC CANTOU'LOUSAIN	UT3 Paul Sabatier Hb	Ve	20/01	19h45
PASPORT	USEMA COLOMIERS	Capitany Synthé	Me	18/01	20h00
ASEAT	MECAPROTEC FC	Muret Auriol Synthé	Lu	16/01	20h00

Exempt : ASC CNES

Division : Promotion Excellence - Journée 8 aller

SHADOCKS DE SEILH	ATHLETICO TOLOSA A	M. Cerdan St	Lu	16/01	19h45
FORZA VIOLA FC	TOULOUSE SA	Stadium n°4 Synthé	Je	19/01	20h15
AGATE FC	DYNAMO FC	Barran Hb.	Ve	20/01	19h45
US AERO FOOT	ALTRAN FOOT	Blagn. Baradels Sy.	Je	19/01	21h00

Exempt : O. TOULOUSE

Division : Honneur - Journée 8 aller

AS MATRA	MISTRAL PL	Sordelo St	Je	19/01	19h45
GRINTA US	IO TEAM	Baziège Hb	Lu	16/01	20h30
NIMBA OT	FC BALEC	Argoulets St	Je	19/01	19h45
TOLOSA DUCKS	ASFP LUSITANOS	Castelginest Hb	Lu	16/01	20h30

Exempt : SAINT ALBAN

Division : Promotion - Journée 8 aller

AS EVOTEC	ASCA	Beaupuy Hb	Me	18/01	20h15
RCLSP	NEW TEAM	Roques Hb	Lu	16/01	20h30
SB SPORT FC	VIEILLES CANAILLES	Sordelo St	Me	18/01	19h45
INTERNAT FC	AS DRT	Fenouillet Hb	Lu	16/01	20h00

Exempt : SOPRA STERIA FOOT

10, Bd Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS
Tél. : 05.34.36.12.40 – Fax : 05.34.36.12.44
Site Internet : www.fsgt31.fr
accueil@31.fsgt.org



SELECTION HAUTE GARONNE

INSCRIPTION SAISON 2022-2023

(à retourner avant le **02 janvier 2023**)

NOM DU CLUB:

NOM ET PRENOM DU JOUEUR:

ADRESSE:

TELEPHONE:

@ :

Poste où ce joueur peut être intégré :

NOM ET PRENOM DU JOUEUR:

ADRESSE:

TELEPHONE:

@ :

Poste où ce joueur peut être intégré :

NOM ET PRENOM DU JOUEUR:

ADRESSE:

TELEPHONE:

@ :

Poste où ce joueur peut être intégré :

(Si vous avez d'autres joueurs intéressés, les inscrire au dos)

NOM du Responsable du club:

Signature:

IL N'Y AURA PAS DE BULLETIN

LA SEMAINE PROCHAINE

NOUS VOUS DONNONS DONC

RENDEZ-VOUS LE 4 JANVIER

POUR LE PROCHAIN BULLETIN

**LE COMITE EST FERME DU 23 DECEMBRE (17H)
AU 2 JANVIER INCLUS**

**La réunion de la Commission se tiendra donc le
Mardi 03 janvier 2023 aux horaires habituels**

PASSEZ DE BONNES FETES !!!!!